

MUSICIEN·NE INTERVENANT·E EN MILIEU SCOLAIRE

A propos

À 45 minutes de Rennes et 2h15 de Paris en TGV, Saint-Brieuc-Armor-Agglomération réunit 32 communes et plus de 150 000 habitants. Offrant un cadre de vie préservé entre terre et mer, le territoire bénéficie d'une forte dynamique culturelle et sportive ainsi que d'espaces naturels d'exception, dont la plus grande réserve naturelle de Bretagne. Pôle de décision breton, la baie de Saint-Brieuc est une grande créative engagée dans plusieurs domaines : l'éco-construction, la santé, l'agriculture, les énergies renouvelables.

Depuis 2012, l'Agglomération a mis en place un réseau de musiciens intervenants (MI) pour développer l'éducation artistique et démocratiser l'accès à la culture. L'équipe, constituée de 10 professionnels confirmés, propose et met en place des activités musicales en milieu scolaire et hors temps scolaire en concertations avec les 32 communes du territoire.

En ayant le souci de mettre en place une cohérence dans les parcours musicaux diversifiés, elle permet aux enfants de vivre des démarches artistiques collectives innovantes, d'acquérir des savoirs et savoir-faire fondamentaux et de se forger une culture artistique.

Votre mission

Placé(e) sous la responsabilité du responsable de l'Enseignement musical, vous assurez les missions suivantes :

Proposer et mettre en place des activités musicales en milieu scolaire et hors temps scolaire

- Assurer les relations avec les enseignants et les partenaires
- Définir ou accompagner la conception de projets pédagogiques en éducation musicale en cohérence avec les projets spécifiques des établissements scolaires, culturels ou « petite enfance » (RPE, crèches...).
- Participer à la définition du dispositif pédagogique territorial.
- Mettre en place des activités musicales et les projets d'initiation à l'orchestre (ou accompagner l'enseignant, l'éducateur, le travailleur social...), pour permettre aux enfants de vivre une démarche artistique, d'acquérir des savoirs et une culture musicale.
- Évaluer les dispositifs et les projets conduits.

Participer au développement du projet culturel de l'Agglomération

- Être un acteur culturel du territoire, en favorisant les liens entre les responsables culturels, les établissements scolaires, les écoles de musique, et tout autre organisme autour de la mise en œuvre de projets pédagogiques ou artistiques.

- Participer à diverses manifestations en lien avec les projets pédagogiques et le développement des pratiques musicales collectives.
- Mettre en place des projets musicaux hors temps scolaire.
- Prendre part aux réflexions et concertations dans le cadre du projet culturel de l'Agglomération sur les champs musicaux et autres.

Le profil idéal

Vous justifiez d'une expérience dans le domaine de l'enseignement musical ou de l'éducation.

Vous possédez le diplôme universitaire de musicien intervenant (DUMI).

Vous avez des connaissances :

- Pédagogiques (conception d'un enseignement musical)
- Artistiques (esthétiques musicales, création,...)
- Réseaux professionnels

Savoir-faire:

- Maîtrise d'une discipline artistique
- Capacité de communication et de rédaction
- Capacité à rassembler et à transmettre
- Maîtrise des outils informatiques (suite libre office, messagerie ...)

Savoir être :

- Prise d'initiatives
- Ouverture artistique
- Ouverture relationnelle
- Organisationnelle
- Autonomie

Permis B exigé.

Conditions de recrutement

- Poste à pourvoir à temps complet (20 heures)
- Horaires pendant le temps scolaire, réunions hors temps scolaire, travail ponctuel en soirée, le week-end et les jours fériés.

- Recrutement contractuel dans le cadre d'emploi d'assistant d'enseignement artistique.
- Déplacements sur le périmètre de l'Agglomération de Saint Briec.

Si vous êtes intéressé(e) par ce poste, vous pouvez adresser votre dossier de candidature à l'aide du lien ci-dessous

<https://recrutement.saintbriec-armor-agglo.bzh/poste/ogzcfhrv66-un-musiciene-intervenante-hf-a-temps-complet-20-h/>

ou à défaut vous pouvez adresser votre candidature par voie postale à :

Monsieur Le Président de Saint-Briec Armor Agglomération - Direction des Ressources Humaines
5 rue du 71ème RI

CS 54 403 - 22044 SAINT-BRIEUC Cedex 2.